



Assemblée Générale ordinaire

Du dimanche 22 février 2026

Au CSN d'Houlgate

PROCES VERBAL

Documents annexés :

Ordre du jour

Appel des clubs

Rapport moral et d'activités

Compte de résultats du 01/01/2025 au 31/12/2025

Budget prévisionnel 2026



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du grand parc
10-18 Quartier du grand parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc en date du 22/02/2026.

La séance est ouverte à 14h05 selon l'ordre du jour (Voir Annexe 1)

La Présidente du Comité, Chantal AUMERSIER déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc.

Il est procédé à l'appel des clubs. (Voir Annexe 2)

Les délégués présents représentaient **74** clubs sur 96. Le quorum étant atteint (**4450** voix sur 4994 soit 89% de présents). L'assemblée peut donc débattre valablement.

EN PREAMBULE : Le mot de la présidente

Bonjour à toutes et tous,

Avant de commencer cette AG, je vous propose une minute de silence pour rendre hommage à tous nos amis archers, arbitres ou bénévoles qui nous ont quittés en 2025. Merci de vous lever.

J'excuse Hervé Morin, président de la région Normandie, ainsi que Aline Louisy-louis, Vice-présidente de la région, Stéphane Rooste, directeur du CSN, qui n'ont pu être présents.

Je souhaite la bienvenue à tous.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux présidents.

L'année 2025 a été riche en événements, nous sommes là pour vous apporter des championnats régionaux de qualité, je remercie les clubs qui accueillent ces organisations, nous essayons de vous aider au mieux dans le déroulement de ces compétitions avec une équipe performante et nous avons mis en place pour celles-ci Ianseu qui offre un certain confort pour l'organisation. Au passage je remercie Pascal et Thomas.

Remerciements également à toute mon équipe qui œuvre toute l'année et tout particulièrement notre trésorier ainsi qu'à tous les présidents de commissions. J'ai autour de moi une équipe formidable qui, je vous rappelle, n'est composée que de bénévoles.

Merci à nos deux vérificateurs aux comptes pour le travail effectué encore cette année.

Nous essayons de répondre au mieux aux attentes de tous les archers sans favoriser une discipline ou une arme plus qu'une autre.

Comme vous le savez les actions du comité envers les jeunes sont tous les ans reconduites et étoffées : le collectif, le RRJ. J'en profite pour remercier au passage les bénévoles et encadrants qui nous accompagnent lors de ce rassemblement, et une nouveauté cette année le TRJ. Je remercie nos 3 membres de l'ETR qui font un excellent travail et qui doivent s'adapter aux changements de lieu. Nous remercions le lycée agricole de Tourville sur Pont Audemer pour son accueil quand malheureusement le CSN ne peut nous recevoir.

La Normandie est bien représentée lors des championnats de France, que ce soit en tir sur cibles mais aussi en tir parcours, de nombreux podiums ont été réalisés encore cette année 2025.

Aujourd'hui nous allons modifier le déroulement de notre AG : chaque président de commission va vous présenter la rétrospective de la saison, mais avant de vous le présenter, nous allons avoir une intervention du CROS Normandie représentée par Aurore Jarry et la DRAJES représentée par Anne Laure Picot sur la lutte contre les Violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Pour 2026 quelques nouveautés qui vous seront également présentées par les commissions.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne assemblée générale. Amis archers je vous salue.

L'intervention sur la lutte contre les Violences sexistes et sexuelles dans le sport était accompagnée par un diaporama, suivi d'un échange avec les représentants de clubs/Cie.

Notre Présidente présente à l'assemblée Thomas VANDER CRUYSEN, en stage au sein de l'ETR. En 2026 Thomas est stagiaire DEJEPS. Il interviendra sur le collectif jeunes et adultes ainsi que sur les formations fédérales (entraîneur, encadrant, formations continues), et auprès de certains comités départementaux.

RAPPORT MORAL

Le rapport moral a été envoyé à chaque président de club/Cie (Voir annexe 3).

La Secrétaire Générale n'en refait pas la lecture mais chaque Président de commission présente une rétrospective de la saison ainsi que les nouveautés pour 2026.

- **Commission jeunes et formation :**

Le Rassemblement Régional Jeunes se déroulera sur 2 jours : les 2 et 3 mai 2026.

Le Rassemblement Régional Adultes sur 1 journée, le 3 mai 2026.

Le Tournoi Régional Jeunes aura lieu le 16 mai 2026 à Gavray (Manche). Ce tournoi sera ouvert à tous les jeunes pouvant participer à un TAE International.

- **Commission para tir à l'arc :**

Un module Para aura lieu les 25 et 26 avril 2026 au centre de rééducation « Les Herbiers » à Bois Guillaume (Seine Maritime).

- **Commission Développement et Communication :**

Thomas BOISGONTIER remercie Christian DUNAUD pour sa collaboration active dans la gestion du site internet et des réseaux sociaux : Facebook/Instagram.

Le flyer concernant la féminisation est présenté à l'assemblée.

Projets 2026 : Les comptes-rendus des CODIR seront envoyés aux dirigeants.

Afin de mieux connaître le collectif régional, des portraits de ses membres vont être réalisés. Sur le long terme, il est envisagé de développer avec le rectorat une formation à destination des professeurs d'EPS pour développer la pratique du tir à l'arc dans les établissements scolaires dans le cadre de l'UNSS. En complément, la création de sections sportives Tir à l'Arc dans des établissements scolaires est envisagée.

- **Commission Label :**

A ce jour 20 clubs normands sont labellisés.

- **Commission Sportive :**

Voir annexe 3

- **Commission parcours :**

Voir annexe 3

- **Commission Arbitrage :**

Voir annexe 3

Il n'est pas effectué de modification dans le rapport moral.

Aucune question.

⇒ Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Christophe CARRANO, Trésorier Général du comité régional, nous présente le bilan financier de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. (Voir annexe 4)

Pour l'exercice 2025 :

Le total des produits est de **231 610,86 €**

Le total des charges est de **220 208,16 €**

L'exercice 2025 se solde par un excédent de **11 402,70 €** qui se décompose de la façon suivante :

- Résultat d'exploitation : 8 170,95 €
- Résultat financier : 3 231,75 €
- Résultat exceptionnel : 0,00 €

Les principaux postes de charges :

- Les charges externes s'élèvent à 127 029 €, il s'agit du premier poste de dépenses, qui représentent 57,7 % des charges totales. Il s'agit entre autres des frais d'hébergement et de restauration engagés pour l'ensemble des actions mises en place, des frais de déplacement inhérents à ces actions, les inscriptions reversées par le Comité Régional aux organisateurs et la location de matériel divers (véhicule, copieur, ...), pour les postes les plus importants. Les autres postes correspondent aux dépenses liées à la gestion courante de notre association (assurance, téléphonie, affranchissement, cotisations, charges locatives, ...).
- Les charges de personnel s'élèvent à 83 325 €, c'est le deuxième poste de dépenses. En baisse par rapport à 2024 car nous n'avons pas organisé de CQP en 2025. Elles représentent près de 40,4 % des dépenses. L'effectif salarié du Comité Régional en 2025 était de 5 personnes, pour un équivalent temps plein de 1,96.
- Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 8 744 €. Suite aux mouvements de personnel de l'année, une reprise de provision sur engagement de retraite est effectuée à hauteur de 481 €. La provision pour engagement de retraite au bilan s'élève à 12 909 €. La dotation aux amortissements est de 5 244 €. Le fond évènementiel se voit crédité de 5 002 € (1 € par licencié). Cette somme apparait au bilan en Fonds Dédiés. 750 € ayant été repris en 2025

Les principaux postes de produits :

- Les subventions représentent 24,1 % des produits d'exploitation de cet exercice avec 52 953 €. La subvention ANS s'élève à 10 953 €.
- La convention passée avec la Région Normandie, nous permet d'obtenir 27 000 €.
- La convention FFTA concernant l'aide au fonctionnement et l'aide aux actions s'élève à 11 500 €.
- Nous avons obtenu du FDVA une subvention de 3 500 € pour une action sur les parcours. Cette subvention fait l'objet d'un fonds dédié, l'action n'ayant pas pu être faite sur l'exercice.
- Les « Produits des activités annexes » sont la troisième source de financement du Comité Régional en 2025. Ils représentent 20,9 % des recettes, avec 48 477 €. Il s'agit des inscriptions aux formations et concours, ainsi que des conventions passées entre le Comité Régional et les Comités Départementaux ou Clubs pour l'intervention de membres de l'ETR.
- Les cotisations sur les licences représentent 46% de nos recettes sur cet exercice, avec 100 845 €.

- Les abandons de frais de déplacement effectués par certains bénévoles s'élève à 20 494,38 €. Ce produit est compensé par une charge en « Frais de déplacement » pour le même montant. Cette opération n'a pas d'incidence sur le résultat final, mais pour délivrer le Cerfa permettant de bénéficier d'une réduction d'impôts, il faut que ces opérations figurent dans la comptabilité de l'association.

Le bilan, qui est la photographie du patrimoine du Comité Régional au 31/12, s'équilibre à hauteur de 244 482 €.

Les capitaux propres s'élèvent à 152 973 €, ils se composent du cumul des résultats des années antérieures et de l'exercice clos, ainsi que des provisions constatées. Les capitaux propres hors provisions permettent de financer les actifs immobilisés (c'est à dire l'acquisition des différents matériels qui restent de façon durable dans l'association). La différence entre les capitaux propres hors provisions et les actifs immobilisés nets donne le Fonds de roulement, qui est de 102 539 €.

Les dettes correspondent aux factures d'achats à régler, ainsi qu'à l'ensemble des charges sociales du 4^{ème} trimestre qui sont réglées en janvier 2026. Elles s'élèvent à 23 404 €.

La provision pour engagement de retraite comptabilisée en 2025 est une reprise de provision, suite aux mouvements de personnel. La reprise s'élève à 481 €, portant le montant de la provision au bilan à 12 909 €. Le versement par l'employeur d'une indemnité de départ en retraite étant prévu par la loi et que celle-ci est fonction entre autre de l'ancienneté du salarié au jour de son départ, il faut anticiper cette charge à venir, qui sera certaine si le salarié reste dans la structure jusqu'à son départ en retraite. La provision ne génère pas de flux financier lors de sa comptabilisation. Elle permet de dégager une partie du résultat, qui va se « retrouver » dans la trésorerie disponible, et donc, lors du départ du salarié, le versement de l'indemnité n'entraînera pas de difficulté de trésorerie (en théorie), puisque nous sommes sur une charge calculée (et non décaissée). Au 31/12/2025 le Fonds dédié évènementiel s'élève à 16 802 €.

Les disponibilités au 31/12/2025 s'élèvent à 218 700.22 €

- Compte courant : 560.75 €
- Livret : 82 752.97 €
- CSL : 132 270.76 €
- Caisses : 115.74 € €

Les disponibilités au 31/12/2025 représentent 363 jours d'exploitation, soit 12 mois. C'est la durée pendant laquelle le Comité Régional peut honorer ses engagements sans autres rentrées financières. C'est un indicateur qui va permettre de déterminer à quel moment il sera opportun de solliciter les partenaires pour le versement d'acompte de subvention le cas échéant.

Le montant des disponibilités doit toujours être relativisé, le montant en valeur absolu peut sembler important, mais au vu du budget global, elles représentent 106 %. C'est un confort pour les dirigeants, car cela permet d'aborder les projets de la saison suivante avec sérénité. Toutefois il faut avoir à l'esprit que ces disponibilités comprennent le montant des provisions et fonds dédiés inscrits au bilan, et qui s'élèvent à 41 155 €. Retraité de montant, les disponibilités réelles sont de 177 545€, soit 294 jours d'exploitation.

La valorisation du bénévolat s'élève à 53 991 € pour 2025. Cela représente 3208 heures de consacré par les administrateurs pour le fonctionnement général du Comité Régional, soit 1,76 ETP.

Pas de question ni de remarque sur le rapport financier.

⇒ Quitus est donné à l'unanimité pour le trésorier

Le trésorier demande l'affectation du résultats 11 402,70 € au compte report à nouveau pour 2026.

⇒ Approuvé à l'unanimité

ELECTION D'UN MEMBRE FEMININ AU POSTE VACANT DU CODIR :

Cette élection n'a pu se faire faute de candidature.

ELECTION DES DELEGUES REPRESENTANT LES CLUBS NORMANDS à l'AG de la FFTA:

L'élection des délégués pour représenter les clubs du Comité Régional de Normandie à l'assemblée générale de la FFTA le 22 mars 2026 est effectuée par vote à bulletins secrets.

Statutairement, les représentants des clubs du Comité Régional doivent élire 5 délégués.

Cinq archers Normands ont fait acte de candidature :

Chantal AUMERSIER, Thomas BOISGONTIER, Christophe CARRANO, Hugues CHRETIEN, Jean François GIRAUD.

Résultat du vote :

Nombre de voix disponibles : 4994

Suffrages exprimés : 4450

Les candidats suivants ont obtenu :

- AUMERSIER Chantal : 4450 voix
- BOISGONTIER Thomas : 4450 voix
- CARRANO Christophe : 4450 voix
- CHRETIEN Hugues : 4450 voix
- GIRAUD Jean François : 4450 voix

DESIGNATION D'UN(E) VERIFICATEUR(TRICE) AUX COMPTES (Titulaire et suppléant(e))

Les deux archers Normands :

Julie QUINTO (Les Archers de Caen) - Nicolas VARNIERE (Arc club d'Epouville)

Sont reconduits à l'unanimité dans leur fonction.

- Nicolas VARNIERE : Titulaire
- Julie QUINTO : Suppléante

TARIF DES COTISATIONS POUR LA PROCHAINE SAISON :

Le Comité Directeur ne souhaite pas augmenter le montant de la part CRNTA pour les licences 2026/2027.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Tarifs des cotisations proposées pour la saison 2026-2027 (identiques 2025/2026)

	FFTA*	CRNTA
Poussins (U11)	19,00 €	11,60 €
Jeunes (U12 à U21)	28,00 €	16,55 €
Adultes pratique en compétition	46,00 €	25,90 €
Adultes pratique en club	38,00 €	21,50 €
Adultes sans pratique	29,00 €	6,00 €

Convention UNSS	16,00 €	2,00 €
Convention FSU	16,00 €	2,00 €
Convention Handi FFSA	16,00 €	2,00 €
Découverte	17,00 €	3,00 €

*(part FFTA + Evenementiel), sous réserve de modification suite à l'AG de la FFTA en date du 22/03/2026

BUDGET PREVISIONNEL :

Le budget prévisionnel est présenté à l'assemblée (Voir Annexe 5)

Pas de question

⇒ Vote du budget prévisionnel : Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Sur un Championnat Régional TAE DN : Serait-il possible de faire des duels ?

-> Réponse du Comité : Non, au règlement sportif les duels en TAE DN n'existent pas quelque soit la catégorie.

- Pour les arcs nus, peut-on dissocier les catégories S1, S2 et S3 ?

-> Réponse du Comité : Non, on se doit de respecter le règlement sportif, dans seule la catégorie Seniors arc nu (Scratch) existe.

- DRE : Pourrait on espacer chaque étape de 3 semaines et non 2 comme actuellement ?

-> Réponse du Comité : Le Comité va étudier la question mais vu le calendrier cela risque d'être compliqué.

Discussion autour des temps de tir :

Pour les tirs à 18m, il n'y a pas de changement.

Pour le TAE DI : les organisateurs peuvent appliquer le temps international (30s/flèche). Cependant cela doit être notifié sur l'invitation du concours en indiquant « temps international ».

Pour certaines compétitions nationales (Épreuves de sélections en Équipe de France, Manches de D1, Championnat de France Elite, TNJ et Championnat de France TAE Jeune), c'est le temps international qui sera appliqué (30s/flèche).

Pour les compétitions régionales, le comité a décidé pour le moment de rester à 40s/flèche.

Pas d'autre question

17h00 : Clôture de l'assemblée générale ordinaire

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale

Patricia Bureau



Invitation Assemblée générale ordinaire du Comité régional

Vous êtes cordialement convié à participer à **l'Assemblée Générale Ordinaire**
Du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc qui se tiendra le :

Dimanche 22 février 2026 à 14h00
Au CSN d'Houlgate
Amphithéâtre

Ordre du jour de l'AG ordinaire

- 14h00 Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
- Appel des clubs (Président ou délégué de club avec pouvoir)
- Mot de la Présidente
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Affectation du résultat
- Election d'un membre féminin au poste vacant du CODIR
- Election des délégué(e)s représentant les clubs Normands à l'AG de la FFTa
- Désignation d'un(e) vérificateur(trice) aux comptes (titulaire et suppléant(e))
- Tarif des cotisations pour la saison 2026-2027
- Présentation du Budget Prévisionnel
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire

RAPPEL : La présence du président de club (ou de son représentant licencié au club) est obligatoire pour l'organisation d'une compétition (Art 7 des RI).

AG CRNTA du 22/02/2026 Feuilles d'émargement par département : Annexe 5

Calvados

N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLÉMENT NOM DU CLUB	PRÉSIDENT(E)	Voix de Voix	POUVOIR	PRÉSENCE	Voix de Voix AG FETA
1	914001	COMPAGNIE SAINT GEORGES DE MERVILLE	MERVILLE FRANÇOIS	33			
2	914002	E-SPORTIVE TALASNIENNE	FALADE	90			
3	914003	ARCHERS DE CAEN	CAEN	117			
4	914005	LES ARCHERS DE LA SEULLES	COURSEULLES SUR MER	70	SMS		
5	914007	ST PIERRE SUR DIVES	ST PIERRE SUR DIVES	25			
6	914009	LES ARCHERS DE L'ODON	VERSION	75			
7	914010	LES APACHES	FONTENAY LE MARMIER	52			
8	914011	OE TIR A L'ARC USM VIRE	SOULEUVRE EN BOGAGE	35			
9	914012	ARCHERS DU COEUR DU PAYS D'AUGE	GLOS	65			
10	914014	LES ARCHERS MARCOURTOIS	LE HOM	33			
11	914015	COMPAGNIE D'ARC CONDE SUR NOIREAU	CONDE SUR NOIREAU	20			
12	914017	ASSOC. DES JEUNES VILLOIS	VILLERS SUR MER	34			
13	914018	LES ARCHERS D'ANGENCES	ANGENCES	30			
14	914019	OE DES ARCHERS DE BAYEUX	LE MOULAY LITTRY	73			
15	914021	OE DES ARCHERS D'HEROUVILLE	HEROUVILLE SAINT CLAIR	65			
16	914023	LES ARCHERS DU COEUR DE NACRE	DOUVRES LA DELVRANDE	40			
17	914024	LES ARCHERS DE L'ELAN SPORTIF	CARPIQUET	106			
18	914025	OE DES ARCHERS DE OUISTREHAM	OUISTREHAM	72			
19	914026	LES ARCHERS DE L'ESTUAIRE	HONFLEUR				
20	914337	UNION SPORTIVE MUNICIPALE BLANVILLAISE	USM	12			
21	914	LES ARCHERS BAVENTAIS	BAVENT				

Eure

N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLÉMENT NOM DU CLUB	PRÉSIDENT(E)	Voix de Voix	POUVOIR	PRÉSENCE	Voix de Voix AG FETA
21	927031	OE D'ARC LES ANDELYS	SAUSSAY LA CAMPAGNE	43			
22	927035	LES ARCHERS DE ST MICHEL EVREUX	EVREUX ST MICHEL	38			
23	927036	LES ARCHERS DU CHATEAU	LA COULURE SOUSSEY	30			
24	927038	ARC CLUB RISLOIS	PONT AUDEMER	34			
25	927039	SECTION TIR A L'ARC C.S.A.D.N.	VERNON CSADN	52			
26	927040	OE DES ARCHERS DE LA RISLE	BEAUMONT LE ROGER RISLE	46			
27	927042	E.G. - OE D'ARC DU DONVON	DISONS	67			
28	927043	LES ARCHERS VERNOLIENS	VERNEUIL SUR AVRE	30			
29	927044	OE DES ARCHERS DE THUIT SIGNOL	THUIT SIGNOL	65			
30	927046	COMPAGNIE D'ARC DE VERNON	VERNON CIE	114			
31	927048	FRANCS ARCHERS DE ST SEBASTIEN	ST SEBASTIEN DE MORSENT	39			
32	927050	OE DES ARCHERS ALM EVREUX	EVREUX ALM	93			
33	927052	ARCHERIE CLUB CONCHOISE	CONCHES EN OUCHE	101			
34	927053	ARC CLUB DE L'ANDELLE	PONT ST PIERRE	26			
35	927135	LES ARCHERS DE BERNAY	BERNAY	80			
36	927136	LA FLECHE ANDRAISIENNE	ST ANDRE DE L'EURE	34			
	927140	LES ARCHERS DU ROUMOIS SEINE	BOURNEVILLE SAINTE CROIX	26			

Manche

	N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLEMENT NOM DU CLUB	PRÉSIDENT(E)	Nombre de Voix	POUVOIR	PRÉSENCE	Vote Délégués AG FETA
37	950054	COMPAGNIE DES ARCHERS BREHALAIS	BREHAL	LEHNAFF GWENAEIL	33	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
38	950055	ARCHERS DE LA ROSE AU BOUAI	COUTANCES	LEBOUTELLER MAUREEN	92	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
39	950057	A.S.A.M. TIR A L'ARC CHERBOURG-OCTEVILLE	ASAM CHERBOURG-OCTEVILLE	PABASSE ROMAIN	56	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
40	950059	LES ARCHERS DONVILLAIS	DONVILLE LES BAINS	LEBOULEUX MARION	86	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
41	950060	LES ARCHERS DU BOCAGE	MONTEBOURG	LEGOUPIER GERARD	77	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
42	950062	ARCHERS SOURDINS	VILLEDIEU LES POELES	BITU JEAN FRANCOIS	45	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
44	950064	LES ARCHERS DES ABRICATES	AVRANCHES	ESNAULT AURELIEN	93	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
45	950065	LES ARCONIES	AGON COUTAINVILLE	BOUILLET THIERRY	28	<i>Absent</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
46	950066	FRANCS ARCHERS D'AGNEAUX	AGNEAUX	TIREL JEAN JACQUES	63	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
47	950067	CLUB DES ARCHERS DE LA HAGUE	VASTEVILLE	MARIE THIERRY	28	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
48	950068	ARCHERS DU HARCQUET	ST HILAIRE DU HARCQUET	DUNAUD CHRISTIAN	34	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
49	950069	ARC CLUB ST LOIS	ST LO	MASSON GABIN	103	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
50	950071	ASSOCIATION DES ARCHERS PIELSAIS	LES PIELX	GIBERT CHRISTIAN	96	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
51	950072	ONS OCTEVILLE - HAGUE SPORTS	CHERBOURG EN COTENTIN	CANOVAS DENIS	95	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
52	950073	LES ARCHERS DU MARAIS	CARENTAN	LELOROUX JEROME	60	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

Orne

	N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLEMENT NOM DU CLUB	PRÉSIDENT(E)	Nombre de Voix	POUVOIR	PRÉSENCE	Vote Délégués AG FETA
53	961077	LES ARCHERS DES DUCS	ALENCON ADD	AUBRY SYLVAIN	72	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
54	961078	ASPTT ALENCON	ASPTT ALENCON	ZONZON MATHIEU	7	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
55	961080	UNION SPORTIVE MORTAGNE	MORTAGNE AU PERCHE	SERGEANT GUY	45	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
56	961081	A S BANVOU	BANVOU	PANCHAU PIERRE	45	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
58	961083	AMICALE LAIQUE DE SEES	SEES	BEAUSSEIN ERWAN	37	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
59	961084	PETITE A	FLERS	CHANCEREL NEILAN	52	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
60	961085	BAYARD ARGENTAN	ARGENTAN	BOUTONNET LUDOVIC	26	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

Seine Maritime

N° CLUB	NOM DU CLUB	COMPLÈMENT NOM DU CLUB	PRÉSIDENT	AD. 19-24	POUR VOIR	PRÉSENT	Voir Désigné 20-21-22
41	976087	DE DES ARCHERS SOTTEVELLIS	SOTTEVILLE LES ROUEN	JORDAN HARDY	88		
52	976089	1ERE COMPAGNIE D'ARC DE NEUFCHATEL	NEUFCHATEL EN BRAY	DANIEL PHILIPPE	84		
43	976090	ARC CLUB DE PECAMP	PECAMP	LEFONTE PASCAL	53		
64	976092	LES ARCHERS GRAND QUEVILLIS	GRAND QUEVILLIS	ADAM PASCAL	82		
65	976093	ARCHERS VALERIOUX	SAINT VALERY EN CAUX	THERRY STYER	58		
66	976095	GALLIA CLUB OMNISPORTS DE BHOUEL	BHOUEL	LE QUELLEC PASCAL	40		
67	976096	LES ARCHERS DU VAL DE BRESE	VALLE ROUEN SUR BRESE	GROESIER FRANCOIS	24		
68	976098	AMICALE LAIQUE DE TOURVILLE LA RIVIERE	TOURVILLE LA RIVIERE	THELUSIN WILLIAM	36		
69	976099	AS TOTAL PLATEFORME NORMANDE	ASTPN	CHERIER MICHEL			
70	976100	LES ARCHERS BLANCS	PAUVILLY	HURE JOEL	22		
71	976101	DE HAYMADE DE TIR A L'ARC	LE HAYRE CHTA	LEBOY STEPHANE	99		
72	976104	LES ARCHERS DE PREAUX	PREAUX	TOUITAIN JEAN MARC	56		
73	976105	DE DES ARCHERS D'AURAY	AURAY	VAUTIER FREDERIC	37		
74	976106	DE D'ARC DE FERRIERS EN BRAY	FERRIERS EN BRAY	DUMONT FREDERIC	6		
75	976108	DE DES ARCHERS BRACOURMONT BELLEVILLE	BRACOURMONT	DEFOOR MARC	14		
76	976109	COMPAGNIE DES MARTIN TIREURS	ST MARTIN EN CAMPAGNE	GEYSER KEMY	30		
77	976110	ARC ROBERT LE DIBBLE	PETIT COURONNE	DUPRE COCER	23		
78	976112	ARCHERS DU JONGLOUX PLATEAU EST	PLATEAU EST	CROMBIEZ CHRISTOPHE	38		
79	976112	ASSOCIATION DE TIR DE VERVILLE	VERVILLE	BOSSAUBERT ARNALD	32		
80	976113	E.S.A. DE DES ARCHERS AUMALE	AUMALE	BREDEL FREDERIC	27		
81	976114	L'ARCEST ROMAINS	ST ROMAIN DE COULOSC	FERRAND ROMAIN	14		
82	976115	DE D'ARCHERS DE GRAND COURONNE	GRAND COURONNE	NICOLAS GILBERT	52		
83	976118	MSA ASLUC TIR A L'ARC	MONT ST AGNAN	FOUOT AXEL	99		
84	976117	LES ARCHERS BRUZEVELLIS	BRUZEVILLE LA GRENIER	LEDUEY NICOLAS	35		
85	976120	LES ARCHERS DU QUESNOT	ST ALBIN LES ELBURIE	FOUSSADIER JEAN	48		
86	976121	LES ARCHERS DU COLOMBIER	GIYRAVILLE	MALLET PASCAL	45		
87	976122	ARC CLUB D'EPONVILLE	EPONVILLE	DUNANET GREGORY	78		
88	976124	ARC ROUEN CLUB	ROUEN ARC CLUB	KAZMERZAK VINCENT	118		

Seine Maritime

89	976128	ARCHERS DU GRAND COULOURS	MONTVILLIERS	DEVAUX AGNES	31		
90	976129	LES ARCHERS DES HALLES	BUCHY	BOVIN CHRISTIAN	32		
91	976130	CLUB SPORTIF DE GRAVENCON	N D DE GRAVENCON	RIDULT ANTHONY	54		
92	976131	DE DES ARCHERS DU RONCHAY	LUNERAY	CANU SYLVAIN	42		
93	976132	ARCHERS DU ROY GUILLAUME	ROUEN ROY GUILLAUME	BLUT ROBERT	58		
94	976133	LES ARCHERS DU ROY D'YVETOT	YVETOT	CHAUMEY RICHARD	71		
95	976134	1ERE DE D'ARC DES TEMPLIERS	CAUDEBEC EN CAUX	LEROY PHILIPPE	8		
96	976138	LES ARCHERS TURNETOT	TURNETOT	DELVAUX JEAN CLAUDE	32		



Rapport moral et d'activités

Le rapport moral est établi pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Effectif de la saison 2024 - 2025

Le Comité Régional de Normandie de tir à l'arc regroupe 95 clubs et Cie affiliés à la FFTA.

En 2025, la Normandie comptait 5002 licenciés contre 4601 en 2024.

La répartition est la suivante : 3238 hommes (3073 en 2024) et 1764 femmes (1528 en 2025), les jeunes (U11 à U21) sont au nombre de 1654 licenciés (1598 en 2024).

A ce jour, nous sommes 4601 licenciés.

Comité directeur.

Les membres du comité directeur du Comité Régional se sont réunis régulièrement (4 fois).

Les comptes rendus du comité directeur sont disponibles sur le site internet du Comité Régional.

Bilan des Commissions :

- Commission sportive (Cibles anglaises et Beursault).

La commission sportive s'est réunie à 3 reprises en visioconférence sur la saison 2024-2025. Elle continue :

D'œuvrer à la préparation des différents championnats régionaux et manches de DRE, ainsi qu'à l'évolution des règlements.

D'aider à l'organisation des compétitions régionales.

Elle remercie notamment Pascal MALLET et Anne CHARPENTIER pour leur disponibilité et leur travail pour chacun des événements régionaux, les membres du comité régional notamment Julien PAIRE, Thomas BOISGONTIER et Ludovic BOUET pour la gestion des classements et des résultats en ligne ainsi que tous les clubs organisateurs.

- Résultats saison salle :

Championnat Régional Jeunes à Carpiquet le 9 février 2025 : 108 archers

Championnat Régional Adultes à Sées les 15 & 16 Février 2025 : 214 archers

Championnat de France Jeunes à Agen du 28 Février au 2 Mars 2025 : 32 archers

Champion de France :

Maël LAMOURET de l'OHS Cherbourg, en U18HCL

Vice-Champion(e) de France :

Romane SABLIN, de Notre Dame de Gravenchon, en U18-U21FCO

Médaille de Bronze :

Chloé LEROY Le Havre CHTA en U18-U21FCO

A noter également la médaille de Bronze de l'équipe de France U21 Arc à poulies au Championnat d'Europe à Samsun en Turquie (17-23 février 2025), dont deux normandes faisaient partie : Romane SABLIN (ND de Gravenchon) et Chloé LEROY (Le Havre CHTA).

Championnat de France Elite et Adultes Agen du 26 au 28 Février 2025 : 21 archers dont 6 en Elite

Champion de France : Frédéric BESCHE de la Cie d'Arc du Donjon de Gisors en SHBB
Médaille de Bronze : Pierre-Luc BILLIEZ de St Valery en Caux en S3HCL

➤ Résultats saison extérieure :

Les 3 manches de DRE ont eu lieu successivement à Beaumont le Roger (27), Villedieu les Poêles (50) et Alençon (61).

17 équipes inscrites : 2 équipes féminines CL, 7 équipes masculines CL, 3 équipes féminines CO et 5 équipes masculines CO.

Participation aux finales de DR du 03 au 04 juillet 2025 à BRIENON SUR ARMENCON

2 Equipes poulies féminines : l'équipe de Mont Saint Aignan termine 6^{ème} et l'équipe de Bernay 13^{ème}.

2 Equipes poulies hommes : l'équipe de Caen termine 8^{ème} et l'équipe de Petit Couronne 19^{ème}.

2 Equipes classiques féminines : l'équipe de l'ASAM Cherbourg Octeville termine 20^{ème} et l'équipe de Beaumont Le Roger Risle 22^{ème}.

2 Equipes classiques hommes : l'équipe de Notre Dame de Gravenchon termine 4^{ème} et monte ainsi en D2 en 2026. L'équipe de Les Pieux termine à la 15^{ème} place.

Championnat Régional TAE distances nationales et internationales à CHEUX 28 et 29 Juin 2025

TAE DN : le 28/06/2024 : 144 archers

TAE DI : le 29/06/2024 : 111 archers

Finale du Championnat de France de D2 le 05 juillet 2025 à BRIENON SUR ARMANCON

L'équipe Femmes classique de Carpiquet termine à la 16^{ème} place.

L'équipe Hommes de Mont Saint Aignan termine à la 14^{ème} place.

Championnat de France TAE Elite du 18 au 20 juillet à RIOM (63) : 3 archers normands

Romane SABLIN de Notre Dame de Gravenchon, termine 5^{ème} en S1FCO

Chloé LEROY de Le Havre CHTA, termine 7^{ème} en S1FCO

Quentin HOCQ de Le Havre CHTA, termine 31^{ème} en S1HCO

Championnat de France TAE Jeunes du 20 au 22 juillet à RIOM (63) : 20 jeunes archers normands

Championne de France : Chloé LEROY de Le Havre CHTA, en U21FCO

Vice-Championne de France : Romane SABLIN de Notre Dame de Gravenchon, en U21FCO

Championnat de France TAE Adultes du 25 au 27 juillet à Saint Avertin (37) : 46 archers normands

Vice-Champion de France : Céline BERCHER de Mont Saint Aignan, en S2FCO DI

Gauthier BOULANGER de Les Andelys, en S1HCO DN

Médaille de Bronze : Mickael RAVELEAU de Les Pieux, en S2HCL DI

Denis DARCILLON de Caen, en S2HCO DI

Championnat de France D1 : COMPIEGNE 21 et 22 Juin 2025

Les équipes Hommes et Femmes Classique de l'OHS CHERBOURG OCTEVILLE terminent respectivement 7^{ème} et 11^{ème} et se maintiennent donc en D1.

L'équipe Hommes poulies de MONT ST AIGNAN termine 7^{ème}.

Deux archers normands ont participé à la Junior Cup du 28 juillet au 3 août à CATEZ en Slovénie.

Chloé LEROY (Le Havre CHTA) termine à la 8^{ème} place en U21FCO.

Maël LAMOURET (OHS Cherbourg-Octeville) termine ex æquo à la 17^{ème} place en U18HCL.

Maël LAMOURET a également terminé à la 2^{ème} place avec l'équipe de France U18HCL.

Championnat Régional Beursault (d'avril à septembre 2025): 223 archers normands

Championnat de France Beursault 5 octobre 2025 à SOISSONS (Haut de France) :44 archers Normands

Champions de France : Chloé LEROY de Le Havre CHTA, en U21FCO

Médaille d'argent : Céline BERCHER de Mont St Aignan, en S2FCO

Médaille de Bronze : Hugo PAIRE, de Banvou en U15HCL

Patricia TAULIN de Le Havre CHTA en S3FCO

Le Comité régional félicite tous les archers médaillés des différents championnats mentionnés.

• Commission jeunes.

Les rassemblements régionaux jeunes et adultes au CSN d'Houlgate se sont déroulés le 3 mai 2025 : 58 jeunes et 23 adultes ont participé.

Journée Détection 2025 : le vendredi 11 juillet 2025 sur le site du CSN d'Houlgate 15 jeunes normands ont été accueillis pour une séance de détection en vue d'intégrer le collectif régional jeunes 2025/2026 en présence de quelques jeunes du collectif en place.

Merci aux membres de l'Equipe Technique Régionale (ETR), pour l'organisation de cet après-midi.

Tournoi National Jeunes (TNJ) :

- 1^{ère} étape à ROCHEFORT sur MER pour 12 jeunes : Maël LAMOURET de l'OHS Cherbourg-Octeville termine 1^{er} en U18HCL et Chloé LEROY de Le HAVRE CHTA ,3^{ème} en U21CO.
- 2^{ème} étape à Compiègne pour 21 jeunes : Romane SABLIN de Notre Dame de Gravenchon termine 3^{ème} en U18-U21CO.
- 3^{ème} étape à SARCELLES pour 19 jeunes : Lilly VARD de Thuit-Signol termine 2^{ème} en U21FCL.

Tournoi Régional Jeunes (TRJ) : pour le 1^{er} TRJ Normand, plusieurs jeunes se sont déplacés à Alençon pour le concours organisé par les Archers des Ducs le 14 juin 2025.

Le Collectif régional jeunes 2025 comptait 18 jeunes.

Le Collectif régional adultes 2025 comptait 12 adultes.

- **Commission Parcours.**

La commission s'est réunie en visioconférence 2 fois dans l'année (Février et Novembre).

Les différentes décisions mises en place :

Légère modification du règlement du CR3D en amont du concours pour passer les $\frac{1}{4}$ de finale à 2 flèches. Et clarification de certains points du règlement.

Après le CR3D, bilan et modification de certains points : comme le passage de tous les duels à 2 flèches pour suivre le championnat de France.

Création d'un cahier des charges pour mieux orienter l'organisateur sur la répartition des tâches entre le club et le délégué technique.

Suspension du Challenge VERROLLES par manque d'engouement pour la formule actuelle, réflexion à une modification dans l'avenir.

Maintien des DR Nature et 3D à l'identique, la formule en équipe plait malgré la perte d'un score individuel pour les archers participants.

Élaboration du calendrier régional Parcours avec tous les clubs organisateurs pour éviter les doublons de date. A noter qu'il y a ces dernières années de nouveaux organisateurs, le calendrier commence donc à être rempli tous les week-ends. Il est rappelé aux clubs organisateurs de bien déposer leurs dates souhaitées en amont auprès de la commission afin d'établir le calendrier.

Elaboration d'un flyer de communication à destination des archers concernant les DR et les stages parcours.

Réalisation de 2 stages parcours encadrés par Thierry MARY de l'ETR, avec une bonne participation et un très bon retour des archers.

Mise à jour des meilleures performances de Normandie.

Un rappel est fait concernant les modifications de parcours le midi, cela implique de faire 2 classements séparés en déclarant 2 concours.

Questions restées en suspens :

Quelle formule pour le challenge Christian VERROLLES en équipes ?

Que faire pour dynamiser le tir Campagne, soutien financier aux organisateurs vis-à-vis d'une discipline souvent déficitaire ?

Projets :

- Mettre en place des stages propres aux arcs traditionnels, angle mort de la formation fédérale.
- Continuer la communication et le développement des DR, pour créer un véritable intérêt dans les clubs à la création d'équipes.

Au titre des difficultés rencontrées :

L'établissement du calendrier avec des retours de clubs toujours en attente et des inscriptions au calendrier sans en avoir informé la commission.

L'organisation des stages, avec des compatibilités entre le calendrier de l'ETR et celui de la saison parcours, n'est pas toujours possible.

Le challenge Christian VERROLLES ne rencontre pas le succès souhaité et sur lequel il nous faut retravailler.

Résultats de nos archers sur les championnats de France :

Nature en équipe à BONNEVAL : 5 équipes présentes

Vice-Championne de France : Equipe femmes de Conches en Ouche

Médaille de Bronze : Equipe hommes de Préaux

Nature en individuel à BONNEVAL: 29 participants

Champion(ne) de France : Capucine HENRY VILLIERS de Rouen Roy Guillaume

Thierry LETEURTRE de Préaux

Vice-Champion(ne) de France : Jade LECARDONNEL de Rouen Roy Guillaume

Loïc THIEBAUT d'Yvetot

Anaïs LENEUTRE-BOURHIS de Rouen Roy Guillaume

Céline BENOIT de Préaux

Marie VINCENT de Préaux

Médaille de Bronze : Anaïs HOUARD de Conches en Ouche

Marie Eve LOPEZ VELASCO de Conches en Ouche

Floriane QUENEHEN de Préaux

Campagne individuel à CHAUVIAT et par équipes à NEUILLY SUR MARNE :

Individuel par catégories : 4 participants

Médaille de Bronze : Maëlys MOLLET de Conches en Ouche

Marie Eve LOPEZ VELASCO de Conches en Ouche

En équipe : 1 équipe hommes et 1 équipe en double mixte

En 3D individuel à BOIGNY sur BRIONNE et par équipes à BOURG St MAURICE :

3D par équipes : 6 équipes et 1 équipe mixte

3D en individuel : 3 qualifiés en Elite, 18 en tir par catégories

Médaille de Bronze en individuel Elite :

Guillaume QUETEL de Ouistreham

Championne de France en individuel par catégorie :

Anaïs HOUARD de Conches en Ouche

Vice-Champion de France en individuel par catégorie :

Loïc THIEBAUT d'Yvetot

Frédéric BLIN de Rouen Roy Guillaume

- **Commission formation.**

Le module para : 7 participants

La formation encadrant fédéral : 20 participants

La formation continue entraîneurs : 48 participants

La formation fédérale entraîneur : 12 participants

Le module poussins : 7 participants

- **Commission arbitre.**

Nous déplorons cette année 2025 la disparition d'un en activité : Alain VINCENT

Commission Régionale des Arbitres.

Gérard	LEGOUPIL	PCRA, PCDA 50 , Arbitre formateur
Chantal	AUMERSIER	Présidente CRNTA
Jean-François	GIRAUD	Vice-président CRNTA
Jean-Marie	BAVENT	Vice-président CRNTA
Patricia	BUREAU	PCDA 27 , Arbitre Formatrice, Secrétaire générale CRNTA
Thomas	BOISGONTIER	PCDA 14 , Arbitre formateur
Fabrice	LAUNAY	PCDA 61 , Arbitre formateur
Nicolas	VARNIERE	PCDA 76 , Arbitre Formateur
Hermann	LEROY	Arbitre formateur (14)
Hugues	CHRETIEN	Arbitre formateur (50)
Olivier	DUPENDANT	Arbitre formateur (50)
Christian	GIBERT	Arbitre formateur (50)
Bruno	JOLY	Membre

Effectif 2025 :

120 arbitres actifs, 2 en attentes de prestation de serment et 12 candidats arbitres.

Saison arbitrage 2025.

La saison d'arbitrage 2025 a été une belle année.

Avec 116 rapports d'arbitres sur cette saison pour 606 présences d'arbitres (et de candidats) sur tous les types de concours et 26 loisirs :

342 Salles
135 TAE
27 Beursault*
22 Campagne
80 Nature/3D

*Les présences d'arbitre sur les Beursault sont beaucoup plus nombreuses, mais les rapports d'arbitres ne remontent pas toujours.

Les candidats arbitres ont fourni 45 rapports dans le cadre de leur formation.

Certains de nos arbitres ont représenté la Normandie sur plusieurs Championnats de France :

Championnat de France nature à Bonneval (28) : Hugues CHRETIEN, Thomas BOISGONTIER et Bruno JOLY.

Championnat de France 3D individuel + Elite à Boigny sur Bionne (45)

Thomas BOISGONTIER en Arbitre responsable pour sa validation d'Arbitre National, Hugues CHRETIEN, Christian AUBEL et Laurent NCOLLE.

Championnat de France 3D par équipes et double mixte à Bourg St Maurice : Hugues CHRETIEN Thierry BUDE et Christophe OUZOUF.

Championnat de France Campagne à Chauviat (63) : Thomas BOISGONTIER

Championnat de France Jeune par Equipes à Riom (63) : Pascal MEYER

Gérard GUINGOUAIN et Michel BEAUFRERE ont aidé nos amis Bretons en assurant l'arbitrage du concours 3D d'AURAY.

Gérard GUINGOUAIN a arbitré un concours Nature à VEDENNE en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Examens d'arbitre et résultats.

La première session d'examen a eu lieu le 5 avril 2025 à Hérouville St Clair pour 21 candidat(e)s :

Candidats pour l'épreuve du tronc commun :	5 reçus
Candidats pour l'option « Cibles Anglaises :	5 reçus
Candidats pour l'option nature / 3D :	4 reçus
Candidate Jeune Arbitre option Nature/3D :	1 reçue
Candidat Jeune Arbitre option Cible :	3 reçus

Jennifer AUDURIER, Julie QUINTO, Anne CHARPENTIER, Maureen LEBOUTEILLER et Aurélien MOREL : Option Cibles

Chloé LEMOIGNE, Lilou GENSER et Eva SEGURA : Arbitres Jeunes Option Cibles

Eugénie LAUNEY et Laetitia CROIZIER : Arbitre Option Nature/3D

Ils ont prêté serment lors du championnat régional TAE à CHEUX.

Vincent BOULAT et Christophe OUZOUF : option nature/3D.

A la seconde session d'examen le dimanche 9 novembre 2025 à Houlgate pour 13 candidat(e)s :

4 candidat(e)s pour l'épreuve du tronc commun :	3 reçus.
1 candidat(e) pour l'option « Cibles Anglaises :	1 reçu
2 candidat(e)s pour l'option « Campagne » :	0 reçu
5 candidat(e)s pour l'option « Nature/3D :	4 reçus

1 candidat Jeune arbitre a passé et réussi les deux épreuves tronc commun et option le même jour.

Emeric MANGEOL reçu Jeune Arbitre

Sylvie LAINE reçue à son option Cibles

Thomas BOISGONTIER est maintenant Arbitre National nature/3D après avoir assuré la responsabilité du championnat de France 3D par catégories à BOIGNY-SUR-BIONNE les 16 et 17 août 2025.

Examens d'Arbitres 2026

Les dates sont fixées pour les prochaines sessions des examens.

La première session aura lieu le samedi 11 avril 2026 à Hérouville.

PCRA

La réunion des PCRA a eu lieu le samedi 26 avril 2025 à Noisy Le Grand.

La prochaine aura lieu les 28 et 29 mars 2026.

La commission régionale des Arbitres

La commission s'est réunie le 05/04/2025 en présentiel le matin de l'examen d'arbitre.

Le 18/09/2025 par visioconférence et de manière informelle lors des divers championnats ainsi que lors du week-end de la formation continue.

La formation continue annuelle.

La formation a eu lieu à Houlgate les 11 et 12 octobre 2025, au CSN d'Houlgate. La mise à disposition de l'amphithéâtre et de trois salles nous a permis de diversifier nos présentations.

Sur 120 arbitres titulaires actifs, 116 étaient présents ainsi que 12 candidats sur le week-end :
73 le samedi et 55 le dimanche.

4 sont venus à la formation de rattrapage du 9 novembre 2025.

La prochaine formation continue est fixée aux 10 et 11 octobre 2026 à Houlgate.

Le Comité Régional de Normandie compte actuellement 119 arbitres fédéraux actifs répartis comme suit :

- 18 Arbitres Toutes Options
- 20 Arbitres Option Cibles Anglaises
- 26 Arbitres Option Cibles Anglaises / Beursault
- 29 Arbitres Option Cibles
- 2 Arbitres Option Cibles / Nature / 3D
- 1 Arbitres Option Cibles / Campagne
- 2 Arbitres Option Cibles Anglaises / Nature 3D
- 2 Arbitres Option Cibles Anglaises / Beursault / Nature 3D
- 14 Arbitres Option Nature / 3D
- 2 Arbitres Option Campagne / Nature 3D
- 3 Arbitres Option Campagne

Nos arbitres Jeunes (femmes) : 1 option Nature/3D et 4 options Cibles

Actuellement, nous avons 16 candidats inscrits à la formation.

Découverte de l'arbitrage

Rappel que nous avons mis en place sur la Normandie la possibilité à toute personne le désirant de découvrir l'arbitrage au côté d'un arbitre en titre lors d'un concours officiel sans aucun engagement de leur part.

Les modalités très succinctes sont en ligne sur le site du Comité régional.

• Commission Structuration Labellisation des clubs.

La commission s'est réunie en visioconférence le 27/11/2025 avec les référents des 5 départements.

Une réunion au siège de la FFTA le 20/09/2025 pour le référent régional ainsi qu'une réunion en visio avec la FFTA pour les responsables départementaux le 30/09/2025.

Chaque responsable départemental a œuvré pour vérifier les demandes.

9 demandes ont été faites en 2025, 11 en 2024 et un seul nouveau dans les demandes. Ce qui ferait 21% de clubs labellisés en Normandie.

- 2 Labels « Espoir » pour Hérouville St Clair et Alençon ADD,
- 7 Labels « Ambition » pour Vernon Cie, Epouville, Thuit-Signol, Argences, St Sébastien de Morsent, Coutances et Vernon CSADN.

Globalement les clubs sont attachés au principe de structuration mais peu le mettent en application pour le Label, pour différentes raisons :

- Label qui manque d'intérêt et ne sert à rien pour certains
- Critères trop élitistes
- Activité trop chronophage en fonction de sa rentabilité.

Ainsi la plupart des clubs ou compagnies faisant une demande sont globalement ceux des responsables ou présidents de CD soit des responsables départementaux Label.

Pour améliorer ce bilan qui paraît plutôt morose, il serait bon que la FFTA entende que certains critères pourraient être assouplis.

On peut aussi demander à l'ensemble de clubs qu'ils fassent aussi un effort pour présenter leur compte rendu d'AG complet, qui selon nos statuts sont normalement obligatoires. Même chose pour réaliser le projet associatif qui sont à présent obligatoires pour toutes demandes de subventions auprès des collectivités. Il en existe de très simples à faire et s'il faut un coup de main les référents sont présents pour vous aider.

Nous programmerons l'organisation d'au moins une réunion de structuration cette année. Il serait intéressant de voir quelles sont les demandes des présidents concernant les sujets à aborder. N'hésitez pas à nous en faire part.

Merci à Françoise LEGOUPIL, Nicolas VARNIERE, Hervé BOISGONTIER et Jean François GIRAUD pour le travail effectué dans leur département.

• **Commission Communication et Développement.**

La commission s'est réunie en visio le 10 novembre 2025.

La mise à jour du site internet, les publications sur le site et sur Facebook sont réalisées par la commission.

Création d'un compte Instagram du Comité Régional pour cibler davantage les jeunes dans les publications sur les réseaux sociaux.

Mise en place d'une lettre aux licenciés (ancienne newsletter) envoyée selon les besoins, sans régularité dans le rythme. Sur le même principe, une lettre aux dirigeants a été mise en place pour les informer quand cela est nécessaire.

Création d'un formulaire de mise à jour des informations des clubs sur le site du CRNTA : mise en application en 2026.

Projets pour l'année 2026.

- Envoi des comptes rendus des réunions de Comité Directeur par une lettre aux dirigeants.
- Diffusion de portraits de membres du collectif régional au cours de l'année 2026.

- Création d'un Flyer pour l'opération « féminisation ». A partir de mars 2026, opération pour attirer des licenciées féminines en licence découverte. Un licencié qui amène une féminine verra sa part régionale (ainsi que celle de la féminine) prise en charge par le CR.
 - Création d'un Flyer pour le TRJ 2026.
 - Proposer des formations de Tir à l'Arc aux enseignants en partenariat avec le rectorat, pour développer la pratique du Tir à l'Arc à l'UNSS.
 - Créer des sections sportives de Tir à l'Arc dans des établissements scolaires volontaires de la région.
- **Commission para tir à l'arc**

La commission avance doucement mais sûrement sur le chemin, tortueux, de l'inclusion dans les clubs normands. En effet, plusieurs clubs ont sollicité l'aide de la commission concernant les règlements, les aides techniques, les classifications.

Formation para tir à l'arc

Les 10 et 11 mai 2025, une formation Para a été organisée, au centre de rééducation Les Herbiers à Bois-Guillaume (Seine-Maritime). Cette formation était encadrée par Thierry MARTIN - ETR Ile de France.

Pendant ces 2 jours, 7 stagiaires ont été accueillis dans des locaux dédiés aux divers handicaps.

Le centre de rééducation ainsi que la Compagnie des Archers Sottevillais ont fourni du matériel (fauteuil manuel et électrique, support arc, potence pour déficients visuels, cibles, arcs, flèches). Thierry MARTIN est venu avec ses mallettes de bricolage en tous genres.

Afin que nos stagiaires puissent appliquer ce qu'ils avaient appris pendant ces 2 jours, nous avons finalisé par une mise en situation avec 4 personnes en situation de handicap.

Les stagiaires ont pu se mettre, par petits groupes, en ordre de marche pour fabriquer, inventer, essayer, démonter, remonter des systèmes en suivant les fiches explicatives et les consignes de notre formateur « maître » Thierry. Il y avait une belle énergie positive et cohésion de groupe.

Ce fut une vraie belle réussite (en sachant que c'était notre première formation). Les retours ont été très positifs.

La commission remercie tous ceux qui ont œuvré à la mise en place et à la réalisation de cette formation.

Résultats Championnats de France Para

Championnat de France Para Tir à 18 m à Richelieu (Centre Val de Loire) : 4 archers normands

Catégorie DV - HV2-3 scratch mixte arc à poulies (tir avec potence - 18m/ blason de 60)

Champion de France : Didier BERTHIAU Arc Rouen Club

Vice-championne de France : Soline NSEKE BEKOMBO - Carpiquet

Catégorie DV - HV Libre scratch mixte arc classique (tir sans potence -18m/blason de 60)

Médaille de Bronze : Jimmy BABOULENE Compagnie des Archers Sottevillais

Catégorie DV- HV Libre scratch mixte arc à poulies (tir sans potence -18m/blason de 60)

Vice-champion de France : Cyrille LOUARN - Gisors

Lors du Championnat de France Para TAE à Coulogne (haut de France) : 5 archers normands

Catégorie DV - HV2-3 Scratch mixte arc à poulies : (tir avec potence -30m/blason de 80)

Championne de France : Soline NSEKE BEKOMBO - Carpiquet

Catégorie Fédéral Scratch femmes arc à poulies (50m/blason de 122)
Championne de France : Anne Marie ROTROU - Caen

Catégorie support 1 Scratch Mixte arc classique (handicap très lourd, support arc, 20m/blason de 80)
Champion de France : Alain RAHARINJATOVO - Carpiquet

Catégorie DV-HV Libre scratch mixte arc à poulies (tir sans potence -30m/blason de 80)
Vice-champion de France : Cyrille LOUARN - Gisors

Le Comité régional félicite tous les archers « Para » médaillés lors des différents championnats mentionnés.

Rappel :

Que vous soyez sur une compétition dominicale ou sur un Championnat de France, le comportement de chacun et chacune - archer para, spotter, agent, encadrant - doit rester irréprochable. Nous devons respecter le règlement lié à nos catégories et ne pas s'inventer des règles utopiques et/ou créer des incidents sur les pas de tir (même lors de l'installation des archers). Des incidents ont été rapportés et clairement ce n'est pas plaisant à entendre.

Merci à tous les clubs qui reçoivent ces archers et qui font, en sorte, que tout se passe dans les meilleures conditions possibles. Outre le côté « sportif », nous avons un rôle sous-jacent très important pour ces personnes en situation de handicap qui peuvent être isolées : créer et garder un lien social. Il n'y a pas que la compétition ni le haut niveau.

L'inclusion en passera par-là !

Au nom de tout le comité directeur, je vous remercie : présidents, dirigeants, cadres, salariés, bénévoles, et archers qui participez à l'essor de notre discipline « Le tir à l'arc en Normandie »

Merci de votre attention, Mesdames et Messieurs, je vous salue.

Patricia BUREAU,
Secrétaire générale du Comité Régional de Normandie de tir à l'arc



Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc
Maison polyvalente du grand 10-18, Quartier du grand parc
14200 Hérouville-Saint-Clair
secretariat@tiralarc-normandie.fr
www.tiralarc-normandie.fr



Présentation



COMITE REGIONAL DE
NORMANDIE DE TIR A
L'ARC



COMPTES ANNUELS 2025

Maison Polyvalente du Grand Parc - 1018, quartier du Grand Parc – 14200 HÉROUVILLE ST CLAIR

Tél. : 02.31.94.53.09 – Fax : 02.31.94.50.51 - E.mail : secretariat@tiralarc-normandie.fr



Sommaire

Bilan **Pages 3 et 4**

Détail du bilan **Pages 5 et 6**

Compte de résultat **Page 7**

Détail du compte de résultat **Pages 8 à 10**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Provision	2025	2024	2023
Logiciels	173,37	-173,37	0,00	0,00	0,00
Matériel industriel	18 291,86	-9 638,65	8 653,21	6 877,68	10 430,00
Autres immobilisation corporelles	23 740,63	-23 740,63	0,00	0,00	0,00
Matériels informatiques	7 375,57	-6 766,10	609,47	0,00	99,24
Mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnement	15,00	0,00	15,00	15,00	15,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 596,43	-40 318,75	9 277,68	6 892,68	10 544,24
Stock médailles	1 106,63	0,00	1 106,63	2 213,25	4 426,50
Créances usagers	5 256,40	0,00	5 256,40	6 425,80	7 380,00
Autres créances	9 364,49	0,00	9 364,49	21 516,23	5 998,79
Disponibilités	218 700,22	0,00	218 700,22	209 732,67	191 918,13
Charge constatée d'avance	776,71	0,00	776,71	840,02	592,28
TOTAL DETTES	235 204,45	0,00	235 204,45	240 727,97	210 315,70
TOTAL GENERAL	284 800,88	-40 318,75	244 482,13	247 620,65	220 859,94

Bilan passif

	2025	2024	2023
Fonds associatifs	100 414,96	85 324,03	55 904,33
Résultat d'exercice	11 402,70	15 090,93	29 419,70
Subvention d'équipement	7 944,67	12 854,00	10 430,00
Provision engagement retraite	12 909,00	13 390,00	10 947,00
Provision pour risques et charges	0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés	20 302,00	12 550,00	8 449,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	152 973,33	139 208,96	115 150,03
Fournisseurs	9 048,90	15 130,86	17 964,86
Dettes sociales et fiscales	12 480,33	15 541,78	12 762,46
Autres dettes	1 875,44	2 062,56	1 832,74
Produits constatés d'avance	68 104,13	75 676,49	73 149,85
TOTAL DETTES	91 508,80	108 411,69	105 709,91
TOTAL GENERAL	244 482,13	247 620,65	220 859,94

LOGICIELS *Détail du bilan actif*

A nouveau	173,37
Amortissements cumulés	-173,37
	0,00

MATERIEL INDUSTRIEL

A nouveau	11 492,06
Acquisition 2025	6 799,80
Amortissements cumulés	-9 638,65
	8 653,21

AUTRE IMMOBILISATION CORP.

A nouveau	23 740,63
Amortissements cumulés	-23 740,63
	0,00

MATERIELS INFORMATIQUES

A nouveau	6 546,57
Acquisition 2025	829,00
Amortissements cumulés	-6 766,10
	609,47

MOBILIERS

A nouveau	2 704,81
Sorties immobilisation 2024	-2 704,81
Amortissements cumulés	0,00
	0,00

CREANCES USAGERS

Créances	4 176,40
Factures à établir	1 080,00
	5 256,40

AUTRES CREANCES

Acomptes Fournisseurs	2 629,50
Produits à recevoir	6 702,99
Remboursement frais	32,00
	9 364,49

DISPONIBILITES***LIVRETS***

Livret A ; Solde comptable = solde relevé	82 752,97
CSL : Solde comptable = solde relevé	135 270,76

COMPTE COURANT

Solde sur relevé	1 254,31
Remises chèques non créditées	733,46
Chèques émis non débités	-1 427,02

Solde comptable	560,75
-----------------	--------

Caisse	115,74
	218 700,22

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Assurance	141,96
Internet	49,37
Téléphone	79,44
Abt Sage 50	275,18
Location copieur	230,76
	776,71

Détail du bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS

A nouveau	85 324,03
Affectation du résultat 2022	15 090,93
	100 414,96

ENGAGEMENT RETRAITE

A nouveau	13 390,00
Reprise Provision 2025	-481,00
	12 909,00

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

A nouveau	
Reprise provision litige prud'homme	
	0,00

FONDS DEDIES

A nouveau	0,00
Drajes 2025	3 500,00
	3 500,00

FONDS DEDIES EVENEMENTIEL

A nouveau	12 550,00
Reprise 2025	750,00
Provision 2025	5 002,00
	16 802,00

RESULTAT

Produits	285 601,86
Charges	-274 199,16
	11 402,70

FOURNISSEURS

Factures reçues	676,24
Factures à recevoir	8 372,66
	9 048,90

DETTES SOCIALES ET FISCALES

Rémunérations dues décembre	0,00
Provision congés payés	760,80
Déclaration URSSAF Décembre 2025	1 725,40
Déclaration Retraite Décembre 2025	389,86
Déclaration FC 2019 - 2020 - 2021 - 2025	4 059,68
Déclaration Prévoyance et Mutuelle 4ème trimestre 2025	432,70
Provision charges / provision CP	80,42
Autres charges	4 500,00
IS	353,00
PAS décembre 2025	178,47
	12 480,33

AUTRES DETTES

Remboursement frais de déplacements	1 650,44
Acompte sur formation	225,00
	1 875,44

PRODUIT CONSTATE D'AVANCE

	68 104,13
AG CR de Normandie du 22 février 2026	68 104,13

Compte de résultat

	2025	2024	2023
PRODUITS			
Vente de marchandises	0,00	0,00	0,00
Produits des activités annexes	48 476,93	59 531,37	59 204,01
Subventions	52 953,00	74 037,00	77 742,00
Partenariat	0,00	0,00	0,00
Adhésions	100 845,16	98 564,59	93 374,46
Produits divers de gestion	20 713,69	16 296,69	15 358,45
Produits financiers	3 231,75	2 389,37	2 170,90
Produits exceptionnels	0,00	332,13	300,00
QP subvent° investissement	4 909,33	3 576,00	298,00
Reprise de provision	481,00	0,00	0,00
Transfert de charges	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS	231 610,86	254 727,15	248 447,82
Valorisation du bénévolat	53 991,00	52 152,00	50 906,00
TOTAL GENERAL DES PRODUITS	285 601,86	306 879,15	299 353,82
CHARGES			
Charges externes	-127 029,37	-129 602,26	-118 427,92
Salaires	-65 689,39	-73 392,53	-68 422,30
Charges sociales et fiscales	-17 636,01	-23 266,89	-24 067,53
Charges diverses de gestion	-756,59	-524,64	-8,65
Amortissements et provisions	-8 743,80	-10 695,56	-7 771,72
Charges financières	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	-2 154,34	-330,00
Impôts sur les sociétés	-353,00	0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES	-220 208,16	-239 636,22	-219 028,12
Valorisation du bénévolat	-53 991,00	-52 152,00	-50 906,00
TOTAL DES CHARGES	-274 199,16	-291 788,22	-269 934,12
RESULTAT	11 402,70	15 090,93	29 419,70

Détail produits

	2025	2024	2023
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES			
Locations diverses	0,00	0,00	0,00
Mise à disposit° personnel	9 405,00	6 380,00	6 965,00
Autres produits des activités annexes	3 500,93	1 516,70	2 106,01
Inscriptions concours	9 226,00	11 728,00	11 668,00
Inscriptions stages	17 770,00	37 140,00	29 815,00
Inscriptions Collectifs Régionaux	8 575,00	2 766,67	8 650,00
	48 476,93	59 531,37	59 204,01
SUBVENTION			
CR Normandie	27 000,00	27 000,00	27 000,00
Drajes	3 500,00	11 250,00	15 000,00
<i>Produit constaté d'avance</i>			-11 250,00
ANS	10 953,00	13 787,00	15 492,00
ANS emploi		12 000,00	12 000,00
<i>Produit constaté d'avance ANS Emploi</i>			8 000,00
Convention FFTA	11 500,00	10 000,00	11 500,00
	52 953,00	74 037,00	77 742,00
AIDES A L'EMPLOI			
Emploi Tremplin	0,00	0,00	0,00
ADHESIONS			
Licences	100 845,16	98 564,59	93 374,46
PRODUITS DIVERS DE GESTION			
Produits divers de gest° courante	219,31	11,21	233,47
Partenariat	0,00	0,00	0,00
Dons manuels	20 494,38	16 285,48	15 124,98
	20 713,69	16 296,69	15 358,45
PRODUITS FINANCIERS			
Intérêts sur livret	3 231,75	2 389,37	2 170,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	332,13	300,00
QP DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 909,33	3 576,00	298,00
REPRISE DE PROVISION	481,00	0,00	0,00
TRANSFERTS DE CHARGES	0,00	0,00	0,00
VALORISATION DU BENEVOLAT	53 991,00	52 152,00	50 906,00

Détail charges

	2025	2024	2023
CHARGES EXTERNES			
<i>Variation stock de médailles</i>	1 106,62	2 213,25	2 213,25
Carburant	203,45	884,58	700,51
Petits équipements	1 640,52	859,87	6 350,24
Matériel sportif	2 423,92	728,93	393,22
Fournitures administratives	273,64	301,16	71,09
Autres matières et fournitures	7 805,33	1 195,00	5 083,00
Achats de marchandises		0,00	0,00
Sous traitance générale	1 200,00	0,00	0,00
Location immobilière		2 471,41	0,00
Location mobilière	3 260,33	4 695,81	3 803,61
Charges locatives	2 710,44	2 644,20	2 566,80
Entretien et réparation	33,04	77,52	211,01
Assurances	415,85	386,47	357,97
Documentation technique		0,00	0,00
Personnel extérieur	5 212,50	1 650,00	0,00
Honoraires	1 140,00	0,00	0,00
Catalogues et imprimés		0,00	151,63
Divers	200,00	2 594,80	53,00
Voyages et déplacements	35 245,48	32 405,61	27 794,96
Missions	53 632,42	62 935,10	54 584,51
Réceptions	269,77	290,55	648,65
Médailles et trophées	832,06	602,20	714,00
Récompenses aux archers		700,00	700,00
Aide aux clubs		0,00	1 708,08
Inscriptions div. et reversements	7 422,00	10 073,50	8 600,50
Affranchissement	173,94	195,88	99,60
Téléphone	560,13	422,64	454,08
Internet	319,57	359,88	299,90
Services bancaires	150,36	191,90	164,31
Cotisations	798,00	722,00	704,00
	127 029,37	127 389,01	116 214,67
SALAIRES			
Rémunérations brutes	65 689,39	73 392,53	68 422,30
	65 689,39	73 392,53	68 422,30
CHARGES SOCIALES ET FISCALES			
Charges patronales URSSAF	12 688,35	14 536,05	13 290,46
Charges patronales Retraite HUMANIS	2 820,24	3 483,08	2 930,56
Charges patronales Prévoyance CHORUM	305,24	382,81	337,91
Charges patronales Mutuelle HARMONIE	290,82		
Charges / provision CP	-139,68	220,10	0,00
Formation continue	1 218,74	1 396,95	1 318,60
Médecine du travail		0,00	0,00
Autres charges de personnel	452,30	3 247,90	6 190,00
	17 636,01	23 266,89	24 067,53

Détail charges suite

	2025	2024	2023
CHARGES DIVERSES DE GESTION			
Redevance licence	750,24	486,00	0,00
Créances de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Charges diverses de gestion courante	6,35	38,64	8,65
	756,59	524,64	8,65
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
Dotation aux amortissements	5 243,80	3 651,56	595,72
Provision engagement retraite		2 443,00	2 666,00
Engagement à réaliser / subvent ^o attribuées	3 500,00	4 601,00	4 510,00
	8 743,80	10 695,56	7 771,72
CHARGES FINANCIERES			
Agios bancaires	0,00	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges sur exercices antérieurs	0,00	744,34	330,00
Charges exceptionnelles	0,00	1 410,00	0,00
	0,00	2 154,34	330,00
IS			
Impôts sur les sociétés	353,00		
VALORISATION DU BENEVOLAT	53 991,00	52 152,00	50 906,00

Budget prévisionnel 2026

<u>Charges d'exploitation</u>	2026	<u>Produits d'exploitation</u>	2026
Achats matières et autres approv.		Chiffre d'affaire	
606300 fourniture entretien et petit mat.	1 250 €	70700 ventes de marchandises	- €
606303 matériel sportif	6 010 €	70830	- €
606304 Ciblerie	- €	70840 Convention BE	9 000 €
606400 fournitures administratives	1 220 €	70880 Activités annexes	4 000 €
606800 autres matières et fournitures	2 150 €	70881 Inscriptions concours	10 000 €
607000 achat tenue	7 650 €	70882 Inscriptions stages	42 332 €
S/TOTAL	18 280 €	S/TOTAL	65 332 €
Autres achats et charges externes		Subventions diverses	
611000 hébergement site	500 €	74024 Partenariat REGION NORMANDIE	27 000 €
613500 location mobilière	5 090 €	74025 DRAJES	3 500 €
614000 Charges locatives	3 500 €	74034 ANS	20 000 €
616000 assurances	500 €	74034 ANS Emploi	12 000 €
621000 Personnel extérieur	9 200 €	74060 FFTA	12 000 €
618300 documentation	1 175 €		- €
625100 déplacements	28 655 €	S/TOTAL	74 500 €
625600 hébergement restauration	55 825 €		
625700 réceptions	500 €	Cotisations	
625800 récompenses	2 500 €	75600 cotisations licences	94 000 €
625810 récompenses aux archers	1 500 €	S/TOTAL	94 000 €
625820 participat° Ligue divers	2 500 €	Produits financiers	
625920 inscriptions diverses / remb.	7 500 €	76800 Autres produits financiers	- €
626000 affranchissement	500 €	S/TOTAL	- €
626100 téléphone	750 €		
626110 internet	- €	Produits exceptionnels	
628000 autres charges externes	2 200 €	75110 Archerie	- €
628100 cotisations	500 €		- €
S/TOTAL	122 895 €		- €
Salaires et charges		75140 Partenariat divers	- €
633300 participat° empl. FC	1 522 €	77000 Dons abandon frais	11 000 €
641100 salaires	73 186 €		- €
641200 Provision CP		75800 opérations de gestion	- €
645100 urssaf		77700 QP de subvent° d'investis.	5 278 €
645120 Charges / CP	25 407 €	79100 transfert de charges	- €
645200 Chorum		S/TOTAL	16 278 €
645300 retraite			
647500 medecine du travail	500 €		
S/TOTAL	100 615 €		
Frais financiers			
627000 frais bancaire	100 €		
S/TOTAL	100 €		
Autres charges exceptionnelles			
658000 Charges exceptionnelles	- €		
S/TOTAL	- €		
Dotations et provisions			
681100 DAP et provisions	8 220 €		
S/TOTAL	8 220 €		
Total des charges	250 110 €	Total des produits	250 110 €
Valorisation du bénévolat	58 777 €	Valorisation du bénévolat	58 777 €
Dons en nature		Dons en nature	
Secours en nature		Secours en nature	
	58 777 €		58 777 €
TOTAL GENERAL	308 887 €	TOTAL GENERAL	308 887 €